



Maison du Vélo
M. Hugues BERNARD
Président

Toulouse, le 5 mars 2026

Monsieur le Président,

Nous avons bien pris connaissance de votre message et de vos questions aux candidates et candidats à l'élection municipale de Toulouse.

Nous connaissons la Maison du Vélo, et reconnaissons son rayonnement, sa contribution majeure dans le développement de la pratique du vélo sur le territoire métropolitain. Comme vous le mentionnez, sans services et accompagnement dans la pratique, le développement des infrastructures cyclables n'est pas suffisant pour obtenir un bon report modal vers le vélo.

Votre rôle dans ce domaine et votre capacité à faire des propositions innovantes, portés par une structure militante, sont à l'origine de votre dynamisme et de votre pérennité.

Comme vous, nous voulons faire du vélo un mode de déplacement du quotidien, accessible à toutes et tous, sûr, utile et efficace. Le vélo est un levier de transition écologique, de santé publique et de justice sociale. Nous nous fixons des objectifs ambitieux en termes de développement de la part modale du vélo sur notre territoire (part modale vélo de 15% à Toulouse et 10% dans la périphérie en 2035) ; la Maison du Vélo est pour nous un partenaire essentiel pour les atteindre.

Retrouvez nous sur les réseaux : <https://linktr.ee/VivreMieux.Toulouse>



Le Parti
socialiste

GÉNÉRATIONS



PRG
le centre gauche

nouvelle
DONNE



place
publique



Archipel
Citoyen



Nous avons déjà exprimé une partie de nos ambitions et de nos engagements en réponse au questionnaire de l'association « 2 pieds 2 roues » (accessible ici : <https://2p2r.org/dossiers/reglementation-planification/article/municipales-notre-analyse-sur-les-programmes-mobilite>).

Vous trouverez ci-dessous nos réponses à vos questions :

1- Comment souhaitez-vous promouvoir l'usage du vélo dans l'aire urbaine au-delà des aménagements de voirie ?

Nous avons la volonté de voir les modes actifs devenir structurants dans les mobilités des personnes circulant dans la métropole, comme c'est déjà le cas dans d'autres métropoles, à l'étranger et même en France.

La réalisation et la promotion des aménagements cyclables sur la voirie constitue en soi un levier majeur de promotion de la pratique du vélo : sécurisation des itinéraires, résorption des discontinuités... Dans ce domaine, nos deux principaux engagements sont de terminer le réseau REV et de traiter les 10 principales discontinuités cyclables d'ici à la fin du mandat.

Concernant la promotion de l'usage du vélo, nous souhaitons intervenir suivant 2 axes :

Des services vélo accessibles à toutes et tous :

- Créer des antennes de Maison de Mobilité en 1e et 2e couronne.
- Déployer dans chaque bassin de vie des lieux ressources vélo : location, réparation, ateliers d'apprentissage, conseil personnalisé.
- Déployer des services vélo (gonflage, réparation...) sur le réseau.
- Doubler le nombre d'arceaux sécurisés sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- Développer des pôles d'échange multimodaux autour du métro, des Linéo et des gares, avec stationnements vélos sécurisés en nombre suffisant.
- Étudier une nouvelle extension du service VélôToulouse vers les communes limitrophes.
- Augmenter l'offre de location de vélos particuliers : cargo, passagers arrière...
- Structurer une politique ambitieuse de soutien au vélo cargo pour les professionnels (logistique urbaine, artisans, livraisons décarbonées).

Éducation, partage de la rue et culture vélo :

- Généraliser le programme "Savoir Rouler à Vélo" pour 100 % des élèves du primaire.
- Organiser des formations régulières à destination des adultes, ainsi que les formations de remise en selle à destination des publics éloignés de la pratique.

- Étendre à l'ensemble de la métropole les actions de médiation autour du code de la rue.
- Déployer des "rues aux enfants" favorables aux vélos et aux piétons devant les écoles.
- Accompagner les entreprises et administrations vers des plans de mobilité intégrant pleinement le vélo.

2- Quelles sont les trois innovations majeures de votre programme en matière de promotion de l'usage de la bicyclette ou de la culture vélo dans l'ère urbaine et quelle place la Maison du vélo et les associations oeuvrant dans le même domaine y occuperont-elles ?

Je reprendrai plusieurs points mentionnés dans la réponse précédente. Sans que ce soit forcément des innovations majeures, il nous semble que ce sont des leviers majeurs qui n'ont pas été activés sérieusement jusqu'à aujourd'hui :

- Généraliser le programme "Savoir Rouler à Vélo" pour 100 % des élèves du primaire.
- Déployer dans chaque bassin de vie des lieux ressources vélo : location, réparation, ateliers d'apprentissage, conseil personnalisé.
- Accompagner les entreprises et administrations vers des plans de mobilité intégrant pleinement le vélo.

Nous considérons que le partenariat avec les associations est essentiel pour l'élaboration et le déploiement des politiques publiques de déplacements. Nous reviendrons vers vous après les élections afin de concrétiser ce travail en commun et construire les partenariats qui pourraient en découler.

3- La Maison du vélo a besoin d'aménager et d'étendre sa capacité d'accueil des publics (aménagements des locaux Boulevard de Genève et Boulevard Bonrepos), soutiendrez-vous cette démarche au cours du prochain mandat.

Nous considérons la Maison du Vélo comme un véritable partenaire. Nous vous accompagnerons donc dans cette démarche, dont nous aurons à prendre connaissance de manière plus précise.

4- La pression a été forte ces dernières années sur les financements des associations toulousaines, concernant le secteur des services vélo pensez-vous annuler ou réduire ces budgets, les sanctuariser en euros courants, les indexer sur l'inflation ou les augmenter et le cas échéant dans quelle proportion ?

De nombreuses associations ont été mises à mal ces dernières années par les décisions de restrictions budgétaires de la mairie actuelle. Nous nous engageons à :

- Revaloriser les subventions et sanctuariser les budgets.
- Dès le début du mandat, activer un plan d'urgence pour venir en aide aux structures les plus fragilisées, qui risquent de disparaître ou de devoir licencier leurs salarié.e.s.
- Réfléchir à des commissions mixtes d'attribution (incluant élu.e.s de l'opposition et citoyen.ne.s) pour sortir du clientélisme.

5- Quelle place comptez-vous prendre dans la gouvernance des associations partenaires des politiques de développement des modes doux de transport au cours du prochain mandat municipal ?

Nous sommes attachés aux libertés associatives (nous mettrons d'ailleurs en place une charte garantissant la liberté d'expression des associations). Nous ne souhaitons donc pas intégrer les Conseils d'Administration des structures partenaires, mais travailler en partenariat avec elles.

De nombreux points pourront être enrichis d'un échange avec vous. C'est pourquoi nous serons à votre disposition après les élections pour les approfondir.

Avec mes sincères salutations,

François BRIANÇON
Tête de liste de la Gauche Unie
Vivre Mieux Toulouse 2026

A handwritten signature in black ink that reads "François Briançon". The signature is written in a cursive, slightly stylized font. Below the signature is a long, horizontal, slightly wavy line that serves as a decorative underline.